

DECISION D'AGREMENT N° 019/2015

La Commission d'agrément des Etablissements enseignant l'Acupuncture Traditionnelle chinoise, après avoir validé le contenu de votre programme préparant à l'examen du DIPLOME NATIONAL en ACUPUNCTURE TRADITIONNELLE (DNAT) vous informe de sa décision favorable et vous accorde l'agrément pour l'école désignée ci-dessous.

Nom de l'école : IEATC BORDEAUX

Directeur de l'enseignement: Mireille BARNAY - TIRELLI

Adresse : 212 rue de Pessac 33000 BORDEAUX

Mail : contact@ieatc-bordeaux.com

Site web : www.ieatc-bordeaux.com

Cet agrément vous est délivré pour une durée de 3 ans à l'issue de laquelle un dossier de reconduction devra être déposé auprès du Président du CSNAT qui le présentera à la Commission d'agrément.

Vu, le CCREAT pour information

A PARIS le 2 avril 2015

Le Président du CCREAT
Bernard AVEL

Le Président du CSNAT
Dr Michel FREY

